

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

N° 01664 / MENET-FP/DRH

Abidjan, le

13 JUL 2020

Le Directeur

à

**Mesdames et Messieurs
les Directeurs Régionaux et
Départementaux de l'Éducation
Nationale**

Objet : EXEAT 2020.

Par la note d'information, N°00829/ MENET-FP/DRH du 22 avril 2020, la Direction des Ressources Humaines (DRH) vous a informé de la suspension du processus devant conduire aux assises de la session 2020 de la « **Commission Nationale des mutations des Personnels Enseignants et d'Encadrement** » dite **EXEAT**, en raison de la situation sanitaire liée à la COVID- 19.

Je viens, par la présente, vous informer de la relance des activités de ladite session, selon les modalités et calendrier ci-dessous :

1. **Processus des assises des EXEAT 2020**, en ligne, via le site de la Direction des Ressources Humaines (DRH) : www.drheducationci.org.
2. **Candidats** : inscription en ligne aux EXEAT 2020, via **espace agent CODIPOST**, du **jeudi 16 juillet 2020** au **mardi 28 juillet 2020** (voir fiche de procédure) ;
3. **Administrateurs CE / IEPP** : validation, en ligne, des candidatures via **espace Administrateur**, du **jeudi 16 juillet 2020** au **mercredi 29 juillet 2020**, (voir fiche de procédure) ;
4. **Administrateurs DREN** : validation, en ligne, des candidatures via **espace Administrateur**, du **jeudi 16 juillet 2020** au **jeudi 30 juillet 2020**, (voir fiche de procédure) ;

5. Assises EXEATS session 2020 : du jeudi 20 août 2020 au vendredi 21 août 2020 à Yamoussoukro.

Par ailleurs, pour se conformer aux textes réglementaires qui président à l'organisation des EXEAT, je vous rappelle, à toutes fins utiles, les informations suivantes :

1. le respect des conditions d'ancienneté requise:
 - trois (03) ans dans la DREN pour motif de rapprochement de conjoints ;
 - cinq (05) ans dans la DREN pour motif de convenance personnel.

2. les pièces justificatives :
 - **Acte de mariage** (agent marié : tout motif) ;
 - **Certificat de résidence + Demande motivée du conjoint(e)** (motif de rapprochement de conjoints) ;
 - les pièces justificatives à scanner et charger (par le candidat) et à authentifier par les Administrateurs en ligne.

NB : La validation des demandes de candidature par les Administrateurs (CE ou IEPP et DREN) est obligatoire.

Je vous saurai gré des dispositions utiles que vous prendrez en vue de vous impliquer, personnellement, dans l'exécution de tout le processus devant nous conduire aux assises des EXEAT 2020 auxquelles Madame le Ministre attache du prix.

PJ :

- 1- Fiche de procédure candidats ;
- 2- Fiche de procédure Administrateurs (CE / IEPP / DREN)



Mamadou BARRO